

Plaine & Forêt



Edito
**Jean-François
DESCHAMPS**
Président de la CCF



L'année 2022 qui se termine aura été marquée en France par deux évènements politiques majeurs : l'élection du Président de la République et celle des Députés qui composent la nouvelle Assemblée Nationale. Dans les difficultés actuelles que notre pays traverse et quels qu'aient été les choix de chacun d'entre nous, il est évident que la conduite de l'Etat requiert aujourd'hui une abnégation et un dévouement hors du commun. À notre échelle, notre structure, apolitique je le précise, affiche une entité forte de représentation du territoire qui a su se doter d'outils communautaires où la démocratie locale s'exprime à travers le Bureau, la Conférence des Maires et le Conseil communautaire et à ce titre mérite une meilleure reconnaissance nationale.

Sur le territoire européen, la guerre en Ukraine continue de distiller chaque jour son lot de morts, de malheurs et de désespoir. La perspective d'une négociation semble, hélas, toujours bien lointaine.

Sur un plan plus strictement local, l'année 2022 aura été riche en réalisations et innovations : réaménagement de l'accueil de loisirs de Vennecy, réfection du centre nautique Aquanova, travaux de

voirie, aménagement des différentes zones d'activité, transformation des accueils de loisirs en crèches, acquisition du terrain destiné au futur siège administratif, ...

Devant l'augmentation régulière des tâches au sein de certains services, plusieurs agents ont été

recrutés pour permettre d'assurer une qualité accrue des services rendus à la population.

Gageons que 2023 qui arrive à grands pas sera également une année riche en évènements et que notre Communauté de communes, à travers ses Elus et ses Agents que je remercie pour leur implication, pourra, dans ce contexte délicat, relever les défis que nous ne manquerons pas de rencontrer.

Je vous souhaite de bien profiter de votre famille et de vos amis lors de belles fêtes de fin d'année.

2

Services à la Population

- › Les spectacles à retenir de l'année 2022
- › Retour sur les accueils de loisirs
- › Les semaines de la parentalité
- › Signature de la Convention entre la CAF et la CCF
- › Dynamique démographique et besoin de garde sur le territoire
- › Activités aquatiques

4

Solidarité

- › Des aides financières pour l'habitat
- › Mobilité - Transport à la demande : Remi 45

5

Economie

- › Les ZAE
- › Forum de l'emploi et de la Formation
- › Soirée Business & Co

6

Travaux - Cycle de l'eau Environnement

- › Aquanova
- › Organisation et gestion de la voirie
- › Exemple avec les travaux effectués
- › Réseau Eaux Pluviales Vennecy
- › Agent releveur
- › Modalités de paiement
- › Rénovation de l'éclairage public

8

Culture

- › Fest'hiver 2023
- › Cinémobile

N°19
décembre
2022



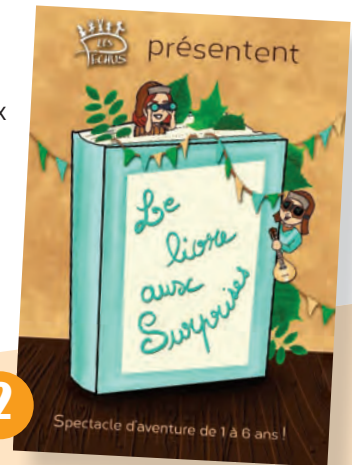
Actualité du service petite enfance et enfance

Les spectacles à retenir de l'année 2022

En 2022 et comme chaque année, le service petite enfance a programmé deux spectacles avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du PACT :



1 Le premier nommé « **Chauffe Soleil** » s'est déroulé, sur deux représentations, le 16 juin dernier à la salle des Fêtes de Neuville-aux-Bois. Grâce à ses marionnettes et ses musiques envoûtantes, l'artiste a réussi à tisser du lien avec son public et à capter l'attention des enfants. Au total, 90 personnes ont assisté à ce spectacle.



2 Le second, nommé « **Le Livre aux Surprises** » a été organisé le samedi 10 décembre à 10h, dans la salle des fêtes de Traînou. Un spectacle familial à destination des enfants de 1 à 6 ans, présenté par la compagnie « Les Péchus ».

Retour sur les accueils de loisirs été 2022

Cet été, 540 enfants, âgés de 3 à 11 ans, ont bénéficié d'une prise en charge par nos équipes d'animation vacances, avec des programmes d'animation riches et variés proposés tout au long de l'été :

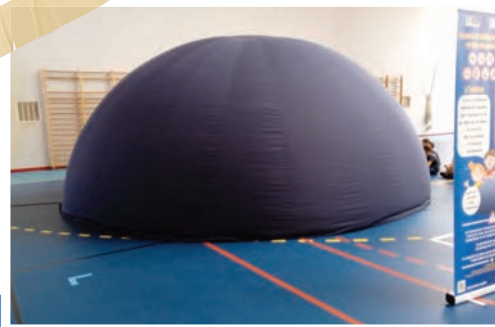
Le Stage Sport et sciences organisé du 11 au 15 juillet 2022, dans la commune de Rebréchien, permettait aux 24 enfants inscrits d'alterner entre des activités scientifiques, initiés par le médiateur scientifique de la FRMJC, et des activités sportives, sous la houlette d'un intervenant sportif « Sport et Bien-être ».



Le programme :

CÔTÉ SCIENCES :

soirée/nuitée observation du ciel étoilé, séance immersive cosmorium, construction et lancement fusée...



Tout au long de ces deux mois d'accueil de loisirs, les enfants ont pratiqué de multiples activités, quelles soit manuelles ou sportives, telles que du vélo, de la natation, de l'accrobranche, de l'escalade, de la danse, du théâtre, des promenades à poney, sortie au cinéma, visite d'un château ou encore une sortie au labyrinthe de Beaugency.



CÔTÉ SPORTIF :

bubble foot, escape game, piscine, journée sortie parc de loisirs Sports.



Sans oublier la venue de divers intervenants et les temps forts avec les veillées enfants-familles ou nuitées au centre.

Dynamique démographique et besoin de garde sur le territoire

Courant 2023, d'importants travaux sont prévus pour le centre de loisirs de Saint-Lyé-la-Forêt (travaux d'extension) mais aussi celui de Loury (rénovation complète du bâtiment et extension).

Depuis quelques années sur le territoire de la CCF nous observons une croissance démographique soutenue : + 6% en l'espace de 5 ans contre 2% à l'échelle du département. De plus en plus de jeunes ménages viennent s'installer dans notre secteur ce qui nécessite d'avoir une plus grande capacité d'accueil notamment dans les centres de loisirs.

Pour répondre à la demande des administrés, des travaux ont été réalisés dans le centre de loisirs à Vennecy. Après un an de rénovation, la structure a pu rouvrir ses portes pour la rentrée septembre 2022. Toutes les pièces ont été renouvelées, de nouveaux sanitaires, un vestiaire, un bureau et une galerie d'accueil ont été créés. La superficie de la structure est passée de 252m² à 425m² lui permettant, à présent, d'accueillir 90 enfants.

Au total, ces travaux ont coûté 653 607 euros (HT). Ils ont été financés par la CCF, l'Etat, La Caisse d'Allocations Familiales, le Département du Loiret et la Région Centre-Val de Loire.



Loury



Vennecy



Pour rappel

2016 : fin de construction du pôle enfance, accueillant l'accueil de loisirs, la crèche et le relais petite enfance à Trainou

2019 : fin des travaux de rénovation et extension de l'accueil de loisirs d'Aschères-Le-Marché



Loury

À noter

Pour des raisons économiques la température du bassin a été baissée à 28°C à l'exception des séances pour les bébés nageurs où la température reste à 32°C.

BAF : Le Bassin d'Apprentissage très fréquenté !

Ce semestre, toutes les activités aquatiques, que ce soit l'Aquagym, stage de natation, les séances bébé nageur, ont été prises d'assaut par les administrés poussant même les équipes à refuser des inscriptions par manque de place.

Au total, 79 abonnés ont été recensés pour les cours d'Aquagym dont 26 personnes venant de communes situées hors CCF. Du côté de l'école de natation, les cours sont également complets avec 50 enfants inscrits dont 11 hors CCF. Enfin, il n'y a plus de places jusqu'à la fin de l'année pour les séances Bébé nageurs.

Un stage de natation (pour les enfants) sera organisé pendant les vacances d'hiver 2023.





Des aides financières pour l'habitat (OPAH/OPAH-RU)

La Communauté de Communes a décidé de mettre en œuvre deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH/ OPAH-RU). Cela traduit une politique volontariste et incitative de la Communauté de Communes pour la réhabilitation de l'habitat ancien et/ou insalubre.

Vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur, pour améliorer votre résidence principale ou pour rénover votre logement locatif, des aides exceptionnelles vous seront accordées par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) à laquelle s'associeront, sous certaines conditions, le Département du Loiret et la Communauté de Communes.

Les aides de ces programmes d'amélioration de l'habitat s'articulent autour des objectifs suivants :



- ▶ **Améliorer le parc privé ancien, sur le plan thermique**, mais également sur le traitement de situation plus complexe lié à de l'habitat indigne et très dégradé,
- ▶ Permettre aux propriétaires occupants de se maintenir dans un **logement confortable, sans danger, et peu énergivores**,
- ▶ Inciter les propriétaires bailleurs à entretenir leur parc de logements par la réalisation de travaux de remise aux normes et de travaux de rénovation énergétique, pris en compte dans les critères de décence des logements locatifs et ainsi **permettre aux locataires d'être logé dignement**,
- ▶ Encourager les propriétaires bailleurs à **conventionner leur logement locatif en loyer maîtrisé**, et à agir ou investir sur le parc de logements vacants.

Les conventions partenariales qui vont lier l'ANAH, le conseil départemental et la CCF vont être très prochainement signées et un opérateur sera dès que possible mandaté pour être votre interlocuteur privilégié et vous accompagner dans vos démarches. **Nous reviendrons vers vous très prochainement pour plus d'informations pratiques.**

Mobilité - Transport à la demande: Remi 45

Déplacez-vous sur le territoire grâce au réseau « Rémi + à la demande ».

Ce service, déployé par la Région Centre-Val de Loire, propose divers itinéraires avec des lignes régulières sur l'ensemble du département mais aussi au sein de la Communauté de Communes de la Forêt.

Tous les lundis et jeudis, les administrés du territoire peuvent se rendre dans la commune de Neuville-aux-Bois.

Pour que le trajet est lieu, il faut impérativement **appeler la centrale de réservation Rémi 45 au 0 800 00 45 00 (service et appel gratuits)**, la veille du déplacement avant 17h ou vendredi avant 17h pour un déplacement effectué le lundi.

REMÍ + À LA DEMANDE
VOUS EMMÈNE VERS LA COMMUNE PRINCIPALE DE VOTRE SECTEUR

Appellez la centrale de réservation Rémi 45, au **0 800 00 45 00** Service à appel gratuits

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 12 h. Pour une réservation le lundi, pensez à contacter Rémi 45 dès le vendredi avant 12 h.

Tarif : 3 € (6 € l'aller-retour)
Les cartes Rémi Liberté sont acceptées.

Plus d'informations sur www.remi-centrevalde Loire.fr

JOURS	ALLER ARRIVÉE À NEUVILLE-AUX-BOIS	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE NEUVILLE-AUX-BOIS
LUNDI	9 h 30	PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC CENTRE HOSPITALIER SUPER U	11 h 30
JEUDI	9 h 30	PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC CENTRE HOSPITALIER SUPER U	11 h 30

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront coordonnés par le centrale de réservation.

Une tarification unique est appliquée : 3 euros soit 6 euros l'aller-retour.
Pour plus de renseignements n'hésitez pas à vous rendre sur www.remi-centrevalde Loire.fr

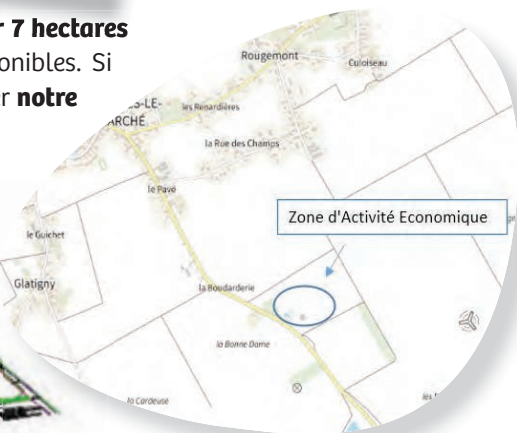
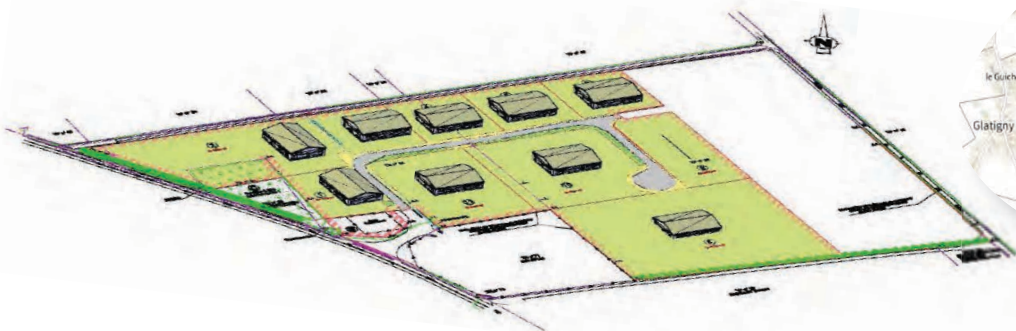




A VENDRE

Les ZAE

La Zone d'Activités Economiques d'Aschères-le-Marché, étendue sur 7 hectares et 10 lots, est en cours d'aménagement. Des lots sont encore disponibles. Si vous êtes intéressé dans l'acquisition d'un lot, n'hésitez pas à contacter **notre chargée de développement économique de la CCF, au 07 54 38 56 12.**



Soirée Business & Co

En partenariat avec la CCI Loiret, la CRMA Centre-Val de Loire, la Communauté de Communes de la Forêt, le Club d'entreprises EPF et la commune de Rebréchien, une soirée Business & Co a été organisée **mardi 11 octobre 2022 au sein de l'entreprise TRANSVIS** (société spécialisée en fabrication de machines adaptées pour le secteur de la pharma cosmétique et agro-alimentaire).

L'objectif de cet événement étant, pour les entreprises conviées, de développer leur réseau professionnel pour générer des contacts qualifiés et des opportunités de business dans un environnement convivial, tout en découvrant une entreprise du territoire.



Forum de l'emploi de la Formation

La Communauté de Communes de la Forêt a co-organisé avec Pôle emploi et la Mairie de Neuville-aux-Bois une nouvelle édition du Forum de l'emploi et de la Formation le 29 septembre dernier.

Ce forum, ouvert à tous, a été l'occasion de favoriser la rencontre entre les demandeurs d'emploi et les entreprises qui recrutent sur notre territoire.

Au total, une vingtaine d'entreprises, 5 agences d'intérim, 5 organismes de formation et près de 300 demandeurs d'emploi étaient au rendez-vous. Tous les secteurs d'activité ont été représentés. Un véritable succès !

La CCF, Pôle emploi et la Mairie de Neuville-aux-Bois se projettent déjà sur leur prochain événement avec l'organisation d'un forum Job d'été et alternance le 1^{er} avril 2023.

Au total, plus d'une quarantaine d'entreprises étaient au rendez-vous.





Travaux - Cycle de l'eau Environnement

Vice-Président
Aymeric PÉPION

À noter

Pour des raisons économiques,
La température de l'eau
a été baissée à 27°C.



Aquanova

Le centre Aquanova a pu rouvrir ses portes le 2 juillet 2022 soit après deux ans de fermeture.

Pendant ces deux années, des rénovations ont été effectuées dans la structure avec notamment une remise à niveau de l'équipement. De la nouveauté a été apportée au niveau de l'entretien du bassin avec l'internalisation de la maintenance du traitement de l'eau dans le but de réduire les coûts de gestion.

Coût des opérations : 813 000 euros. Une somme en partie financée par des subventions à hauteur de 260 546 euros.

Malgré quelques problèmes techniques en début de saison, les administrés étaient au rendez-vous cet été avec 10 272 entrées recensées.

Exemple avec les travaux effectués sur la Route de Trinay, à Saint-Lyé-la-Forêt

Après concertation, la route de Trinay faisait partie des voies à rénover cette année.

De ce fait, un nouveau revêtement a été posé sur une portion de 2 km, depuis le 11 octobre 2022. Des travaux qui se sont achevés en octobre dernier.

La technique utilisée est la réalisation d'un Enduit Coulé à froid, qui est avant tout des enrobés pour couche de surface, destiné à imperméabiliser les supports et à apporter une très bonne adhérence. Une méthode souvent utilisée pour les travaux publics car elle s'avère peu onéreuse et présente un bon rapport qualité prix.

Au total, ces travaux de voirie ont coûté 19 000 euros HT à la Communauté de Communes de la Forêt.



Organisation et gestion de la voirie



La Communauté de Communes de la Forêt, qui regroupe 10 communes, exerce depuis l'année 2015 la compétence Voirie c'est-à-dire qu'elle gère l'aménagement et l'entretien des routes sur l'ensemble de son territoire.

Pour cela, une enveloppe de 620 000 euros, attribuée pour les travaux de voirie, est votée chaque année. Mais avant de procéder aux rénovations, la CCF questionne les communes sur leurs besoins et leurs souhaits en matière de réfection. Puis, elle croise les demandes recensées avec le diagnostic effectué en début de mandat sur l'état des voies communautaires. C'est seulement après ce travail de fond, et si les demandes sont en phase avec l'étude, que l'on procède aux travaux.

Depuis le transfert de cette compétence, la Communauté de Communes de la Forêt essaie d'être toujours en lien avec les maires des 10 communes de son territoire. Une collaboration qui est très appréciée. « Cette synergie entre les communes et la CCF est très importante, nous souhaitons garder ce mode de fonctionnement. Cela permet de faire remonter les informations du terrain jusqu'à la CCF » explique Aymeric Pépion, 1^{er} Vice-Président de la Communauté et Maire de Traînou. « Aucune commune n'est laissée de côté » conclut Jacques Van Belle, Maire de Saint-Lyé-La-Forêt.

Réseau Eaux Pluviales **Vennecy**

La commune de Vennecy présente des secteurs sensibles aux inondations qu'il convient de traiter. Une étude hydraulique a été réalisée et a préconisé le redimensionnement du réseau d'assainissement pluvial de la rue de la moinerie, route de Neuville et rue du petit fournil.

Le coût des travaux s'est élevé à 408 227.80 € HT



Agent **releveur**

Chaque année entre le mois de mars et octobre, les agents techniques de la Communauté de Communes de la Forêt viennent relever les compteurs des administrés du territoire.

Le but de cette opération étant de connaître avec précision la consommation d'eau d'un foyer pour ensuite établir la facturation.

Au total, 7 000 compteurs sont actifs sur la régie de la CCF. Seule la commune de Loury est indépendante.

Pensez à laisser vos compteurs accessibles !



Pour faire ce travail, la CCF dispose de quatre agents. Ces derniers se répartissent les secteurs.

À savoir que lorsqu'un agent détecte une fuite d'eau ou une surconsommation lors de sa relève, il en informe immédiatement l'abonné.

Environnement **Rénovation de l'éclairage public**

Afin de réduire son impact environnemental et budgétaire, la rénovation de l'éclairage public dans les zones d'activités économiques va être engagée. Gains attendus pour 64 luminaires :

- ▶ Energétique : 10 815 Kwh/an (-41%)
- ▶ Ecologique : 1 287 kg CO2 /an
- ▶ Financier : 1 870 € / an

La société CITEOS est intervenue à la mi-novembre 2022 pour la réalisation de ces travaux de rénovation.

- ▶ Coût des travaux : 27 535 €

Ces travaux ont été financés par l'Etat (à hauteur de 13 740 euros), par la Région Centre-Val de Loire (à hauteur de 5 507 euros) mais aussi par le CEE (à hauteur de 3 627 euros). Avec ces aides, le reste à charge pour la Communauté de Communes est de 4 661 euros.

L'éclairage sera éteint à partir de 23h jusqu'à 5h du matin.



Modalités de paiement

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un nouveau portail a été déployé pour permettre à chaque abonné Eau – Assainissement d'accéder aux données concernant leur abonnement, leur consommation en eau mais aussi au duplicata des factures émises à compter du 1^{er} janvier 2022 et de procéder au paiement de la facture en ligne dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

Vous pouvez donc depuis cette date payer votre facture sur **www.ccf.phaseo.fr**. Les identifiants et mot de passe des abonnés sont indiqués sur leur facture d'eau 2022.

Outre le paiement via ce portail, il est également possible de régler sa facture en espèces (à la limite de 300 euros) ou par carte bancaire auprès d'un buraliste. Pour cela, il faut être muni de la facture en question disposant d'un QR-Code.

Plus d'information sur

<https://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>

Rappel

Il est inutile d'envoyer votre règlement directement à nos bureaux, nous n'avons pas le droit de traiter les paiements.



Plus d'informations à venir sur notre site et notre page Facebook. Restez connectés !

Fest'hiver 2023

Comme chaque année depuis 2021, le festival multiculturel poursuit son itinérance et fait halte en 2023, du 24 au 26 mars 2023 à Saint-Lyé-la-Forêt.

Trois jours de spectacle et de convivialité seront proposés gratuitement par la Communauté de Communes. La commune de Saint-Lyé-la-Forêt aura le plaisir de vous accueillir pour profiter des spectacles de théâtre, de concert, de conte ...

Sans oublier une programmation musicale riche et diversifiée avec entre autres un concert de musique classique, Les Tartufferies de la compagnie Brouhaha, Bertha de Krizo Théâtre, le groupe rock Sukoi Feuer,...



Cinémobile, la culture vient à vous avec le Cinémobile !

Un samedi par mois le Cinémobile, salle de cinéma itinérante pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes, se déplace dans la commune de Neuville-aux-Bois et de Traînou. L'objectif, faciliter l'accès au cinéma à tous les administrés de la Communauté de Communes de la Forêt à travers une programmation qui plaira à la fois aux petits et aux grands. Afin d'être accessible au plus grand nombre, ce service propose une carte de fidélité de 6 places à 24 euros, utilisable par cinq personnes, idéal pour les familles !

Par ailleurs, un nouveau cinémobile neuf a été inauguré le 1er octobre dernier en présence de François Bonneau, Président du Conseil Régional du Centre-Val de Loire et de Julie Gayet, Présidente de Ciclic Centre-Val de Loire. Il vient remplacer une unité datant de 2000 et renouveler un parc de 3 camions au service de l'offre cinématographique de proximité sur le territoire régional. Il est parti en tournée à la rencontre des spectateurs des 46 communes rurales de 5 départements de la région avec une programmation d'actualité et un projet culturel d'animations et de rencontres.



Retrouvez l'ensemble de la programmation et les dates de passage à Neuville-aux-Bois et à Traînou sur le site du Cinémobile : www.cinemobile.ciclic.fr



Communauté de Communes de La Forêt
Directeur de la publication : Jean-François Deschamps
Rédaction : service communication
15 rue du Mail Est / 45170 Neuville-aux-Bois
Tél. 02 38 91 52 88

contact@cc-foret.fr / www.cc-foret.fr
Création graphique et impression :
Florence Luneau / 06 98 38 12 43
luneau.fp@orange.fr